

Haïti : deux ans après le séisme Écueils et contradictions de l'aide internationale

Le 12 janvier 2010, peu avant 17 heures, un tremblement de terre de magnitude 7 frap-pait Haïti, tuant plus de 200 000 personnes et laissant 1,5 million de Haïtiens sans abri. Très vite, parallèlement à l'emballement médiatique, la solidarité internationale s'était massivement mobilisée et les dons affluèrent. Le deuxième anniversaire du séisme a été l'occasion de revenir sur la catastrophe, mais aussi d'évaluer la reconstruction en cours. À partir du « cas » haïtien, il est possible de mettre en évidence une série d'écueils et de contradictions de l'aide internationale.

FRÉDÉRIC THOMAS

« Reconstruire en mieux », selon l'ex-pression du secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-moon, était devenu l'objectif proclamé des acteurs internationaux au lendemain du séisme. Pourtant, deux ans après, le bilan est pour le moins contrasté, voire contradictoire selon celui qui le dresse. Si le Consortium belge pour les situations d'urgence¹, qui avait recueilli près de 26 millions d'euros, évoque un bilan « mitigé », alors que le coordina-teur pour l'action humanitaire de l'ONU à Haïti affirme qu'il y a eu des « progrès bien réels et souvent significatifs² », du

côté haïtien, le ton est plus négatif et tran-chant. Nombreux sont ceux, à l'instar de la Plateforme des organisations haïtien-nes pour les droits humains (POHDH), qui parlent purement et simplement d'échec³. Comment expliquer une telle dissension ? Serait-ce dû à la plus ou moins grande im-patience des uns et des autres ou, comme le suggère le rapport des Nations unies, au regard porté sur le verre partiellement vide ou rempli ?

La version optimiste de la querelle vou-drait ainsi qu'il y ait consensus, largement partagé par les pays donateurs et les ONG internationales, mais que celui-ci ne serait

1 Plus connu sous le nom de Consortium 12-12, dont Caritas international, Handicap international, Médecins du monde, Oxfam solidarité et Unicef Belgique font partie : www.1212.be/fr/.

2 <http://onu-haiti.org/>.

3 « Haïti-séisme-deux ans : la reconstruction telle qu'annoncée a échoué, selon la Pohdh », 10 janvier 2012, www.alterpresse.org/.

affecté qu'en ses bords; à savoir la rapidité et l'étendue de la reconstruction. De même, y aurait-il accord pour expliquer les obstacles et les freins à la reconstruction: la pauvreté chronique et le sous-développement structurel, encore aggravé par l'épidémie de choléra. Les plus (auto) critiques iront jusqu'à pointer du doigt le manque de coordination entre ONG et la faiblesse de l'État haïtien. Et tous d'en appeler encore et toujours à une plus grande concertation, à une responsabilisation majeure des autorités locales et à la participation de la population au processus de reconstruction. Mais, en réalité, ce consensus se base sur une série de présupposés, occultant les problèmes et court-circuitant un questionnement autrement plus critique.

« Invariants » de l'aide internationale

Parmi les contraintes propres aux agences internationales elles-mêmes, un rapport mettait en avant la « faible et pauvre coordination », une « approche fragmentaire due en partie à la prolifération d'agences internationales et à leur attachement à des programmes distincts », la « prédominance de l'anglais comme langue de travail », « l'insuffisante prise en compte des capacités locales », « la participation limitée des populations affectées »... Malheureusement, ces critiques, qui semblent si bien « coller » à la réalité haïtienne aujourd'hui, proviennent de l'évaluation de l'aide apportée en Asie à la suite du tsunami en 2006. La mise en relief des problèmes actuels à Haïti au miroir des conclusions d'une évaluation de l'aide internationale vieille de six ans permet de poser la question, au-delà des contextes spécifiques et d'un simple problème de bonne conscience ou de bonne volonté.

L'angle choisi ici est d'interroger le fossé entre la réalité et les discours à partir de la dynamique humanitaire même. Pour autant, il ne s'agit pas de céder à une lecture trop unilatéralement anti-impérialiste ou « machiavélique » du rôle des ONG et institutions internationales. S'il ne fait aucun doute que la proximité avec les États-Unis pèse de tout son poids et que les activités de certaines ONG — dont l'Agence des États-Unis pour le développement international, USAID — peuvent s'apparenter à un processus de contrôle, voire de recolonisation, nous aimerions mettre en évidence une dimension plus organique, un mode de fonctionnement. Il s'agit moins d'un plan que de pratiques, non d'un complot, mais plutôt de la conjonction de rapports de force invisibles ou implicites. Malgré la diversité des ONG à l'œuvre à Haïti, leurs dynamiques entraînent une série d'effets, de résultats convergeant autour de certains « invariants » de l'humanitaire, tels qu'ils étaient déjà mis en évidence quelques semaines seulement après le séisme par Bernard Duterme⁴. Parmi ceux-ci, nous insisterons tout particulièrement sur celui qui semble à la fois le symptôme et le moteur le plus puissant de l'humanitaire — la dépolitisation —, à partir d'une triple problématique: la participation, la responsabilisation et l'autonomie.

Miroirs faussés de la participation

« La politique divise, l'humanitaire rassemble », semble être le leitmotiv implicite ou explicite qui prévaut dans les analyses faites par les acteurs internationaux à Haïti. Mais il ne rassemble pas n'importe qui, ni n'importe comment. L'architecture média-

4 Bernard Duterme, « Catastrophes humanitaires en pays pauvres », *Le Monde et La Libre Belgique*, 17 février 2010, www.cetri.be.

tique générale des points de vue le démontre. Dans les articles autour du 12 janvier 2012, le plus souvent, les témoignages des Haïtiens sont ponctuels, individuels, « humains ». Ils peuvent s'avérer critiques ou élogieux, désespérés ou optimistes. Mais leur rôle, leur fonction est d'illustrer, de « donner chair » à une analyse qui, elle, est globale, complexe, synthétique et qui revient en dernière instance aux ONG et institutions internationales, porte-paroles autodésignés. La critique de la reconstruction des premiers est donc tempérée, nuancée et remise dans son contexte par les seconds. Elle est recouverte et retraduite sous forme d'autocritique — « déjà qu'on les aide, on ne va pas en plus demander aux Haïtiens leur avis » —, niant les décalages, distorsions entre les deux. Ainsi, d'un côté, des organisations internationales qui sont juges et parties et, de l'autre, des Haïtiens, incapables de juger (sereinement et raisonnablement), engoncés dans une partie dont ils ne maîtrisent pas les règles, impuissants et immobilisés sur la case « victimes » ou « pauvres ».

Certes, le désir des ONG de faire participer les populations locales est quelquefois réel et sincère. Encore convient-il d'adopter des mécanismes, des moyens qui permettent que cette participation soit effective et de pouvoir, ensuite, l'évaluer. C'est là que le bât blesse. À force de s'en tenir aux discours et intentions, d'évacuer la dimension politique, on s'interdit de voir les conditions et les contours de toute participation, l'effet excluant des mécanismes mis en place. Informer les « bénéficiaires » des objectifs du projet est une manière de les faire « participer » ; les consulter sur l'architecture des maisons que l'on va reconstruire pour eux, en est une autre. Appuyer, renforcer les propres revendications des plateformes haïtiennes quant à la reconstruction en est encore une autre. Il s'agit moins de différences de palier que

de différences de nature. Deux exemples concrets suffisent pour l'illustrer.

Que valent tous les discours sur la participation quand les réunions des « clusters » — mode de fonctionnement de l'ONG après une catastrophe, réunissant tous les acteurs impliqués, instances internationales, ONG, autorités étatiques..., par thèmes (santé, eau, etc.) afin d'assurer la coordination — se font non pas en créole, même pas en français, mais en anglais, excluant de fait la quasi-totalité de la population ? Autre exemple. Avant le séisme, sous la pression des mouvements haïtiens, s'était mise en place une Table de concertation des femmes, qui regroupait le ministère de la Condition féminine, les ONG et mouvements de femmes, les institutions internationales. Cet espace, certes fragile mais qui avait au moins le mérite d'exister et d'être le fruit d'une lutte, a été ignoré et doublé, après le séisme, par la mise en place du « cluster Femmes ».

Ces exemples mettent en lumière les contours de l'« efficacité » de l'aide internationale. Sa rapidité, sa puissance, son organisation même supposent d'intervenir dans un lieu qui mêle les caractéristiques du terrain vierge et de la jungle, et par rapport auquel il convient de mettre de l'ordre, alors que la jungle est plus souvent du côté de la myriade d'ONG, et la coordination du côté des mouvements sociaux, institutions et autorités locales. Plus exactement, à travers un flot d'images et de discours, difficile à contrer, les médias et ONG humanitaires construisent le spectacle d'un chaos et d'une impuissance, auquel elles seules peuvent — doivent — apporter une réponse. Et plus chaotique sera la situation, plus impuissantes les victimes, plus légitime sera l'aide humanitaire, moins visible aussi le processus de substitution et de doublage des autorités locales. Les humanitaires dessinent un monde à leur image. C'est-à-

dire à l'image de catastrophes naturelles, de victimes à secourir et d'interventions d'urgence, qui divisent abstraitement le temps en phases numérotées, pour ne jamais avoir à rendre compte des lendemains désenchantés, quand l'attention des médias est ailleurs et que les ONG quittent le pays (prêtes à y revenir à la prochaine catastrophe). À l'image donc aussi d'un certain type de solutions, qui correspondent précisément aux ressorts de l'analyse et de l'action humanitaires.

La dépolitisation suppose un certain type de participation et d'orientation. La catastrophe sociale qui précédait et préparait en quelque sorte l'ampleur de la catastrophe naturelle disparaît pour ne plus laisser place qu'à un traitement technique du désastre, à une gestion compassionnelle des victimes. Il suffit de voir les thématiques mises en avant lors de ce deuxième anniversaire. La radio belge, La Première, diffuse un reportage sur l'adoption d'enfants haïtiens par des familles belges tandis qu'on discute pour savoir si la moitié des gravats enlevés et les 500 000 Haïtiens vivant encore dans des camps constituent une réussite, un échec ou une semi-victoire.

On s'arrête à mi-chemin, passant sous silence les véritables enjeux. Ainsi, enlever les décombres, mais pour reconstruire comment et quoi à la place? Un hôtel quatre étoiles, un hôpital (privé ou public?), des abris provisoires (et provisoires jusqu'à quand?), des logements sociaux? Les anciens réfugiés des camps qui, pour la plupart, faute d'infrastructure, de travail dans les campagnes, vivaient auparavant dans les bidonvilles d'une capitale surpeuplée, où sont-ils actuellement? Comment payent-ils leur loyer? Comment vivent-ils? Ont-ils accès à l'eau, à des latrines? Les enfants vont-ils à l'école? Nous ne le saurons pas. Ces questions ne sont pas posées car elles renvoient à une chaîne de

causes à effets — absence de politiques publiques, d'accès aux services sociaux de base, de décentralisation, etc. — qui compliquerait abusivement la compréhension des problèmes et renverserait la frontière abstraitement, mais efficacement mise en place entre l'urgence et la reconstruction, l'humanitaire et le politique.

Une responsabilité à géométrie variable

À qui et de quoi rendre compte? Ces questions, fondamentales, sont surdéterminées par le mode de fonctionnement des ONG. Il y a d'abord contradiction entre le message donné à satiété au départ, pour solliciter les donateurs, presser l'intervention, d'une part, et le parti pris (quand il existe) de la participation, d'autre part. Quand on a vu sans fin ces images de destruction, de ruines, d'enfants dans les gravats, de femmes écrasées par la misère, on se demande bien encore comment et à quoi ils pourraient participer? Ensuite, mis sous pression, obligés de montrer rapidement des résultats, de prouver leur efficacité, les ONG opèrent, sur fond de chiffres et d'argent dépensé, une confusion entre visibilité et efficacité. D'où la concurrence et la surenchère des ONG en termes de logos et d'images. Et tant pis si cette visibilité rend les Haïtiens invisibles ou, au contraire, les surexpose comme victimes dévouées. Tant pis si ces images les heurtent et les enferment dans un complot d'impuissance, puisque cette impuissance même est censée nourrir l'efficacité de l'aide internationale, à travers financement massif, couverture médiatique et appui de la population au sein des pays donateurs.

Enfin, il y a l'orientation des comptes à rendre, car la manière de rendre compte (et dont on rend compte) est aussi étroitement liée à *qui* on rend compte. C'est

le « généreux donateur » plutôt que le « pauvre Haïtien » — le premier pesant bien plus lourd que le second (à qui l'on « donne » sans rendre compte de rien; ce serait plutôt à lui de démontrer qu'il mérite cette aide) —, qu'il faut convaincre de l'efficacité de l'aide. Cette démonstration se fera au détriment de l'effort de coordination — chaque ONG ayant à rendre compte de son propre projet, de son propre financement — et au prix d'une simplification, d'une redéfinition des problèmes « ordinaires » de dépendance, d'insécurité alimentaire, de politiques économiques hypothéquant le relèvement du pays, en termes extraordinaires de distribution de l'aide, construction d'abris, soins médicaux. Se met alors en place tout l'échafaudage intellectuel et matériel de l'action humanitaire, qui fonctionne en vase clos: ce sont les médias occidentaux, les ONG internationales et les donateurs, qui jugent du succès ou non — et selon leurs propres critères — de l'aide.

Cela entraîne une double occultation. Le décalage, voire la contradiction, entre cette autoévaluation et l'évaluation des organisations haïtiennes de ce qui se fait « pour eux » disparaît. D'autre part, la base problématique de l'efficacité de l'aide humanitaire internationale est gommée, puisque celle-ci est toujours et avant tout le résultat de l'échec de politiques publiques de prévention et de réponse. Et cette efficacité — seconde —, aussi importante soit-elle, ne peut retourner, renverser cet échec premier. Or, ces dernières années, on assiste à une montée en puissance de la capacité d'action des humanitaires parallèlement à l'abandon de la part des États de mesures d'anticipation et de prévention. Il y a là plus qu'une simple coïncidence.

Autonomie des ONG et dépendance des États

Mais sûrement est-ce en termes d'autonomie que se font ressentir avec le plus de force les incohérences et contradictions de l'humanitaire, les effets les plus conséquents de la dépolitisation. Il semble y avoir consensus pour critiquer la faiblesse, la corruption et l'incompétence de l'État haïtien. Mais ces caractéristiques sont présentées comme un phénomène purement local et isolé. Et les ONG internationales de protester tout à la fois de leur nécessaire autonomie et de leur souci d'appuyer le leadership de l'État haïtien⁵, sans que les ambiguïtés d'une telle démarche ne soient jamais levées. En réalité, la question est posée à sens unique et de manière faussée. Ainsi, la question de l'autonomie ne se poserait qu'à partir des ONG envers l'État. Elle ne se poserait donc pas en termes d'autonomie des ONG par rapport aux médias et au marché, alors que leurs interactions et interdépendances sont à la fois structurelles, considérables et déterminantes. Surtout, elle retourne la réalité haïtienne comme un gant, en donnant la vision romantique de petites ONG actives et héroïques face au totalitarisme bureaucratique d'un État incapable. Mais Goliath n'est pas toujours du côté que l'on croit.

Environ 10 000 ONG⁶ sont présentes à Haïti depuis le séisme; pratiquement autant qu'en Inde. Au point qu'Edmund Mulet, le représentant spécial de l'ONU en Haïti, a parlé du pays comme de la « république des ONG »: « La communauté internationale,

5 Voir encore récemment la déclaration d'une coordination de grandes ONG présentes à Haïti: « Tenons les engagements pris en faveur d'Haïti », *Le Monde*, www.lemonde.fr/idees/article/2012/01/11/tenons-les-engagements-pris-en-faveur-d-haiti_1627920_3232.html.

6 Le chiffre exact est impossible à connaître, la plupart ne se signalant pas aux autorités.

inquiète des risques de corruption et d'instabilité politique, est responsable d'avoir affaibli le gouvernement haïtien et d'avoir fait du pays une "république des ONG", en créant des structures parallèles dans l'éducation, la santé et toutes sortes de secteurs que les Haïtiens eux-mêmes devraient assumer⁷. » À nouveau, il est paradoxal que ce soit le plus haut responsable de ce doublement et de cet affaiblissement, qui en fasse la critique. Dans une telle situation de pauvreté et de dépendance où opère une myriade d'ONG, avec chacune leur propre programme et un budget bien plus important que celui des ministères comme ceux de l'agriculture, l'éducation ou la santé⁸, la question se pose plutôt de savoir quelle est l'autonomie de l'État haïtien par rapport à toutes ces méga-ONG ?

La critique de la légitimité de l'État haïtien doit être appréhendée à partir de la légitimité de cette critique. Or, le réquisitoire des ONG humanitaires tend à gommer ses origines, ses enjeux et sa portée. Les origines tout d'abord. Un an après le séisme, Rony Brauman et Fabrice Weissman, membres du Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires (Crash), partie intégrante de Médecins sans frontières (MSF), écrivaient dans le journal français *Libération* que l'aide d'urgence pouvait être considérée comme un « succès » et que « la "République des ONG" dénoncée par de nombreux intellectuels haïtiens est le symptôme et non la cause de la faillite de la puissance publique⁹ ».

Cette grille d'explication, problématique en soi, fait silence sur la genèse du deuxième âge de l'humanitaire, inauguré en 1971 avec la naissance de MSF, et qui s'est construit « contre l'État » dans une rhétorique par laquelle la revendication d'indépendance s'affirme à travers la dénonciation des pouvoirs¹⁰ ».

Il s'agit à la fois d'une construction matérielle et « idéologique », où l'État apparaît comme un obstacle, au mieux, un ennemi, au pire. Est révélateur à ce titre que, dans le livre d'entretiens de Brauman en 2006, *Penser dans l'urgence : Parcours critique d'un humanitaire*, le terme de totalitarisme apparaît à quatorze reprises, tandis que celui d'État, jamais. Il n'existe qu'en creux, comme référence négative, sous la figure du Big Brother, héritée de la guerre froide et des expériences du communisme meurtrier. Il est d'ailleurs à parier que c'est en partie cette obsession du totalitarisme étatique, qui explique que le nom de Brauman se retrouve dans la pétition de soutien au plan Juppé en 1995, *Contre l'archaïsme*¹¹, qui avait donné lieu au plus grand mouvement social que la France ait connu depuis plusieurs décennies.

Rarement sont relevés les enjeux de la critique de l'État faite par les ONG à Haïti (et ailleurs). Or il y a conflit de légitimité entre les deux. Il convient de rappeler cette simple évidence : aucune ONG n'a été élue, ni n'a reçu de mandat du peuple haïtien. Les ONG cherchent alors souvent à obtenir un mandat comme par défaut : par défaut d'État, d'institutions, d'acteurs organisés

7 www.cyberpresse.ca/opinions/201010/07/01-4330460-haiti-la-republique-des-ong.php.

8 Le budget de l'USAID pour les cinq premiers mois après la catastrophe était de 368 millions de dollars (près de 262 millions d'euros), celui de MSF France pour 2010, de 89 millions d'euros.

9 Rony Brauman et Fabrice Weissman, Aide internationale : ce qui se passe en Haïti, <http://humanitaire.blogs.liberation.fr/msf/2011/01/ha%C3%AFti-laide-internationale-examin%C3%A9e-en-d%C3%A9tail.htm>.

10 Didier Fassin, « L'humanitaire contre l'État, tout contre », www.vacarme.org/article487.html. Lire également du même auteur, pour une approche plus globale : *La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*, coll. « Hautes études », éditions de l'EHESS (avec Le Seuil/Gallimard), 2010.

11 www.liberation.fr/cahier-special/0101554157-contre-l-archaisme-pour-une-reforme-de-fond-de-la-securite-sociale.

sur place par lesquels il faudrait passer, avec lesquelles il faudrait « composer ». Elles font comme si l'illégitimité de l'État haïtien alimentait automatiquement leur propre légitimité, comme si cette illégitimité se retournait en son contraire dans leurs mains. Mais ce conflit de légitimité se traduit également par tout un jeu malsain de dédouanement. L'État haïtien et la « communauté internationale » se rejettent la responsabilité des ratés de la reconstruction. On accuse tour à tour l'État et les ONG pour n'avoir à juger que partiellement et partialement la responsabilité des uns et des autres, sans jamais rendre compte au peuple haïtien. Or, il ne s'agit pas d'un jeu à somme nulle : l'irresponsabilité des ONG vient plutôt se cumuler à celui de l'État haïtien, les deux se nourrissant et se renforçant.

Enfin, la portée réelle de cette critique doit être questionnée. De la même manière que sont occultées les origines « anti-étatiques » des ONG, les causes qui expliquent la situation haïtienne actuelle sont évacuées. Or, l'illégitimité et la faiblesse de l'État haïtien sont très largement aussi la conséquence d'un passé colonial et d'un présent néocolonial, de politiques imposées par cette même « communauté internationale » (FMI, Banque mondiale, etc.) qui, aujourd'hui, se plaint de l'absence, de la carence de l'État. Cette incohérence historique se reproduit dans les pratiques schizophréniques des ONG.

Ainsi, se développe cette contradiction paradoxale d'ONG qui ne cessent de contourner constamment l'État, tout en se plaignant et réclamant une politique agricole, une politique de santé, une politique d'éducation, dont elles court-circuitent la mise en œuvre. Par défiance envers la corruption et le népotisme, on cherche à circonscrire, à restreindre les pouvoirs de l'État, mais, dans le même temps, on lui reproche son manque de

volonté, de responsabilité et de moyens. On invoque son leadership tout en organisant sa dépendance.

Dans son rapport de juin 2011, *L'aide a-t-elle changé?*, le Bureau de l'envoyé spécial pour Haïti notait que « le fait que 99 % du financement de secours contourne les institutions publiques haïtiennes rend par exemple le leadership du gouvernement d'autant plus difficile¹² ». Ce contournement constitue, indépendamment des discours contraires, l'un des « invariants » des ONG humanitaires et a prolongé l'affaiblissement de l'État haïtien. En ce sens, la critique des mouvements sociaux haïtiens, plus radicale sur le fond et la portée — ils en appellent à une « réinvention de l'État » — agit comme un révélateur de l'inconséquence des ONG internationales. Jusqu'à quel point réellement, celles-ci regrettent-elles la faiblesse de l'État haïtien et dans quelle mesure souhaitent-elles (participer à) son renforcement ?

Les membres du Crash, dans l'article déjà cité, y répondent en creux : « S'il est vrai que l'afflux d'ONG et la multiplication d'initiatives de toutes sortes ont ajouté à la pagaille, comme dans toutes les urgences fortement médiatisées et proportionnellement à la médiatisation, il faut alors ajouter que seul un gouvernement décidant autoritairement de filtrer les propositions d'aide peut résoudre ce problème. La Birmanie l'a fait récemment, cela n'a pas été porté à son crédit et on le comprend. "Le fatras est l'autre nom de la liberté", disait Paul Valéry¹³. » Poser la question en ces termes, c'est l'escamoter et déjà y répondre. Sauf que les Haïtiens pourraient préférer, tant qu'à faire, l'autoritarisme d'un gouvernement national à la pagaille d'ONG étrangères. Mais, surtout, ce dilemme est une construction idéologique ; avec

¹² www.collectif-haiti.fr/.

¹³ <http://humanitaire.blogs.liberation.fr/>.

la liberté du côté des ONG, et l'autoritarisme du côté de l'État. En réalité, le plus souvent à Haïti, les pratiques des ONG sont à la fois désordonnées et autoritaires, et de manière dialectique, cause et symptôme de l'affaiblissement de l'État.

Autosatisfaction critique et réorientation nouvelle

On dira qu'il s'agit là d'une caricature ou d'un défaut de fonctionnement, d'une dynamique propre à un traitement humanitaire et médiatique, qui n'est pas celui de toutes les ONG et que nombre d'entre elles par ailleurs récusent. Peut-être les plus lucides au sein des ONG humanitaires admettront-ils ces problèmes, mais comme autant d'accidents de parcours et de défauts d'un système qui, dans son ensemble, fonctionne bien et fait le bien. Pourtant, au regard de la conclusion de l'évaluation de l'aide post-tsunami en 2006, qui en appelait à une « réorientation fondamentale » de l'aide humanitaire internationale¹⁴, on ne peut qu'être frappé par la constance des mêmes tares.

Apparaissent alors sous une lumière crue, les limites et finalement l'impuissance d'une certaine autocritique des ONG, qui vont d'évaluations en recommandations, répétant partout et toujours les mêmes erreurs. C'est que cette autocritique s'en tient à un niveau périphérique, sans voir que ce « dysfonctionnement » est le fonctionnement normal de l'aide internationale. L'aura qui entoure les ONG humanitaires¹⁵ interagit avec la dépolitisation et

constitue comme une défense « naturelle » à toute critique un peu plus fouillée et radicale. On s'interdit alors de remettre en cause les mécanismes et pratiques de l'aide internationale. Dans un monde désenchanté, les humanitaires incarneraient — au-delà du bavardage politique intempestif et des doutes et conflits superflus — le paradigme intact du bon et du bien. Impossible de voir alors qu'à Haïti, les ONG participent plus du problème que de la solution.

Est-ce à dire que tout est perdu, que plus rien n'est possible ? Qu'il ne nous resterait plus qu'à nous enfermer dans une critique désenchantée et surplombante ? Non. Les deux femmes, responsables d'organisations haïtiennes — Institut culturel Karl Levêque (ICKL) et Solidarité des femmes haïtiennes —, venues en Belgique à l'invitation de l'ONG Entraide et Fraternité lors du deuxième anniversaire du séisme, l'ont affirmé avec force : l'aide internationale est nécessaire. Mais elle doit changer de base, se dégager de l'assistancisme et embrasser la perspective de la solidarité. Quelques pistes concrètes peuvent déjà être esquissées pour matérialiser cette mutation de l'aide.

D'abord et avant tout, recourir à une repolitisation. C'est-à-dire parler en termes de choix et de projets (de société), de droits et d'égalité. Inscire l'analyse et l'action à partir de contextes toujours particuliers, traversés de rapports sociaux plus ou moins conflictuels et de groupes plus ou moins antagonistes. Par rapport à Haïti, cette repolitisation signifie prendre conscience des significations contradictoires de la reconstruction en fonction des acteurs — paysans, élite locale, État, ONG... — qui la conçoivent et des objectifs qu'ils lui assignent — soigner les victimes du séisme, réinventer l'État... C'est sur-

¹⁴ www.undp.org.in.

¹⁵ En octobre 1997, le quotidien *Le Soir* lançait une grande enquête sur l'état de la société belge francophone ; enquête d'où il ressortait que 88 % des personnes interrogées faisaient confiance « aux ONG comme MSF » contre 43 % aux syndicats et 26 % au Parlement. *Le Soir*, 20 octobre 1997.

tout partir des organisations haïtiennes¹⁶ — de leurs savoirs, expériences et luttes — et réordonner la reconstruction en fonction de leurs revendications : souveraineté nationale, appui à la paysannerie et rupture avec le modèle néolibéral. Mais c'est aussi, en Europe, faire tout un travail d'éducation et de sensibilisation pour rappeler que les « droits » des donateurs ne se substituent, ni n'effacent les droits des populations aidées. Bref, parier aussi sur l'intelligence des gens plutôt qu'uniquement sur leurs émotions (préfabriquées) et leur bonne ou mauvaise conscience. Il s'agit de se défaire d'une série de clichés et d'images faussées des problèmes et solutions, des victimes et acteurs, afin de désencastrer l'aide internationale de l'assistanat et de la dépendance¹⁷.

Ensuite, il conviendrait de réorienter la manière de rendre compte, en faisant en sorte que les donateurs, médias et bailleurs ne soient plus les seuls destinataires et juges. Cela suppose de rendre compte à *d'autres* — les organisations avec lesquelles les ONG travaillent, avec les populations qu'elles appuient —, *autrement* — il y a aussi tout un vocabulaire à retrouver, à réinventer, en parlant de soutien, d'accompagnement, etc. —, mais aussi de rendre compte *d'autres choses* : de processus, de changements, etc. Adopter en ce sens une responsabilisation « sartrienne » où il importe autant de savoir *comment* l'argent a été dépensé — par qui, par quels biais — que *combien*. La question est alors déplacée pour s'intéresser moins à ce que les ONG ont fait de cet argent pour les Haïtiens, que de savoir ce que les organisations haïtiennes ont fait avec l'argent donné par les ONG. Cela permet alors de se défaire de la

croyance que le principal problème est un manque d'argent et de mettre en évidence le problème du financement lui-même : du manque de transparence aux effets contreproductifs (augmentation artificielle des prix à Port-au-Prince pour bénéficiaire de cette manne d'internationaux sur place), de la spéculation sur les terrains pour reconstruire à l'autofinancement de la communauté internationale (salaires des expatriés, entreprises étrangères rafflant les marchés...).

Enfin, il s'agit, comme y invitait la responsable d'ICKL lors d'un débat à Bruxelles, d'opérer une division alternative du travail, de constituer un cadre de coopération et de coordination¹⁸. « Occupez-vous, disait-elle en substance, de contrôler et changer les politiques de vos États et de l'Union européenne, qui nous appauvrissent et nous enfoncent dans la dépendance ; nous nous occupons de notre État, qu'il faut transformer de fond en comble. Ne vous substituez pas à nous. Ne nous "sauvez" pas. Mais travaillons de concert à nous appuyer et nous renforcer, pour faire de l'aide internationale une politique cohérente et efficace de soutien et de solidarité. » ■

4 février 2012

À lire également Suzy Castor,
« Haïti, rebattre les cartes après le 12 janvier »,
La Revue nouvelle, mars 2010.

16 On peut certes regretter qu'elles ne soient pas plus fortes et unies, mais de toutes les façons, sans elles, rien n'est possible.

17 Plus de 60 % du budget national haïtien provient de l'apport international.

18 Ce que tentent de faire la Coordination Haïti-Europe et son pendant européen la Coordination Europe-Haïti dans leur lutte commune pour la « souveraineté alimentaire ».